



sejat

Syndicat de l'enseignement
de la Jamésie et de l'Abitibi-
Témiscamingue (FSE-CSQ)

145, Perreault Est
Rouyn-Noranda, Québec
J9X 3C3
Tél.: 819-762-0929
Fax: 819-762-0130



Cindy Lefebvre
Présidente

Mot de la présidente

Puisqu'il faudra se battre

Nous sortons tout juste d'une tournée d'assemblées générales à la recherche d'un mandat de grève pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée. Les résultats pour les six accreditations de notre territoire sont maintenant connus et sont sans équivoque, entre 92 et 98%, pour une moyenne de 94,5%. Le Front commun est prêt à la grève avec un résultat similaire au nôtre, soit 95%. Il serait plus juste de dire que les 420 000 travailleuses et travailleurs du Front commun sont à bout. Tannés, écœurés ou tout autre synonyme que vous voudrez pour exprimer l'exaspération, mais pas le découragement. Les travailleuses et les travailleurs ont choisi de mener le combat, d'aller « au front » sur les lignes de piquetage.

Le Conseil du trésor avec Sonia Lebel à sa tête sait dorénavant que nous ne lâcherons pas le morceau. La mobilisation monstre dans le centre-ville de Montréal à la fin septembre avait déjà donné un avant-goût, maintenant les résultats des votes de grève ne peuvent envoyer un message plus clair : le gouvernement DOIT faire ses devoirs et revoir ses positions aux différentes tables de négociation, tant sectorielles qu'intersectorielles.

Quant à lui, Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, doit cesser le cabotinage, le placotage inutile, pour reprendre des termes qui nous sont familiers. Il s'étourdit dans des pacotilles telles que l'écriture cursive et le nombre de toilettes mixtes pour éviter de discuter des réels enjeux. Les conditions d'exercices qui ne cessent de se détériorer et l'effritement de l'autonomie professionnelle des enseignants sont les véritables maux à la source de la crise qui se vit actuellement en éducation avec pour principale résultante, une pénurie croissante de personnel.

Ce n'est assurément pas avec le Projet de Loi 23 que le ministre Drainville viendra régler quoi que ce soit. Le dogme de la gestion axée sur les résultats, en plus de transformer les enseignantes et les enseignants en techniciens qui appliqueraient à la lettre des méthodes préfabriquées, retirerait de surcroît un grand pan du pouvoir décisionnel au local, tuant ainsi la sensibilité aux enjeux propres à chaque milieu. L'expertise terrain on en fait quoi?

Lorsqu'on ajoute au portrait les récentes décisions juridiques rendues concernant l'imposition de formations au personnel enseignant, on se rend bien compte que l'autonomie professionnelle se fait attaquer sur tous les flans. Un article sur le sujet se trouve d'ailleurs dans la présente publication.

En somme, force est de constater qu'il faudra se battre pour la valorisation de notre profession sous tous ses aspects ainsi que pour la protection du réseau de l'éducation. Cette fois-ci, nous ne sommes pas seuls, nous sommes 420 000.

On se revoit bientôt sur les lignes de piquetage.

Solidarité!

Cindy Lefebvre, présidente



C'est avec une immense fierté que la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE), de concert avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et le SEJAT, vous invite à participer à ce désormais incontournable concours d'écriture *Ma plus belle histoire*, destiné aux adultes en formation. Voilà une belle occasion de faire rayonner encore davantage *Ma plus belle histoire* et de susciter la meilleure participation possible.

La date limite pour transmettre vos textes par l'entremise du formulaire en ligne est le **7 décembre 2023**. Pour tous les détails et les formulaires d'inscription, rendez-vous à <http://fse.lacsq.org/mpbh> et sur la page Facebook du SEJAT.

Nous comptons sur les enseignantes et enseignants de l'ÉDA, comme d'habitude, pour faire la promotion du concours et susciter l'implication et la participation de leurs élèves. En espérant, encore une fois, que plusieurs s'adonneront au plaisir de l'écriture!

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
Concours <i>Ma plus belle histoire</i>	2
Le Front commun	2
La mobilisation / Images	3-4
Session préparation à la retraite	5
Manifestation 23 septembre	6
Appliprof	7
JME - 5 octobre	7
JME en image	8-9
20 ans de Francis Noël	9
Projet de Loi 23	10
Formation continue/30 heures	11
J'OSE	12

Le Front commun, qu'est-ce que ça mange en hiver?

Un peu avant l'échéance de notre convention collective, la FSE a lancé un grand sondage pour connaître les priorités des enseignants. Ce sont 15 000 enseignants qui se sont exprimés et, à 92%, ils ont affirmé vouloir négocier en front commun. Qu'est-ce que cette décision implique?

Lors des négociations, il y a toujours une table des matières sectorielles. Pour nous, c'est tout ce qui touche à notre travail d'enseignant : la composition de la classe et la tâche. C'est la FSE qui négocie à cette table en représentant 63 000 enseignants au Québec.

Quant à elles, les matières intersectorielles touchent, par exemple, au salaire, à la retraite, aux disparités régionales, aux assurances collectives et aux droits parentaux. Ces matières sont toujours négociées par notre centrale, la CSQ, puisque les résultats seront ensuite appliqués à l'ensemble des travailleurs du secteur public.

Le front commun des négociations en cours regroupe quatre grandes centrales, soit la CSQ, la CSN, la FTQ et l'APTS. Le gouvernement n'a donc d'autre choix que de convaincre 420 000 personnes en même temps que ses offres sont intéressantes. Ou plutôt, le gouvernement n'a d'autre choix que de négocier de bonne foi avec nos dirigeants syndicaux s'il ne veut pas voir 420 000 personnes faire la grève en même temps. Bien sûr, décider de s'allier avec d'autres centrales syndicales implique que des compromis doivent être faits pour que les demandes soient harmonisées. Il est important de présenter un front commun fort et uni. Seuls, on va certes plus vite, mais, **ensemble**, on va **plus loin!**

Bref, le front commun représente des travailleurs de l'éducation, de la santé, des services sociaux et des services publics. Imaginez tous ces travailleurs en grève en même temps ! Une telle force de ralliement met beaucoup de pression aux tables de négociation, tant au sectoriel qu'à l'intersectoriel. Nous parlons tous ensemble : NOUS, D'UNE SEULE VOIX!



Le SEJAT a saisi plusieurs opportunités de faire valoir ses revendications depuis juin dernier. Chaque fois, les membres ont été présents pour réclamer haut et fort de meilleures conditions de travail. Au cours des prochaines semaines et des prochains mois, les occasions de nous mobiliser se multiplieront et ce sera par la force du nombre que nous parviendrons à nous faire entendre. Sortez tambours, trompettes, casseroles et sifflets : c'est le moment de déranger!

Le 10 juin 2023, malgré la situation préoccupante reliée aux incendies de forêts sur une partie de notre territoire, quelques dizaines de membres du SEJAT se sont rendus à Québec pour une manifestation avec les autres fédérations de la CSQ. Plus de 5 000 enseignantes et enseignants se sont réunis devant le Parlement à Québec. Josée Scalabrini y a livré un discours enflammé criant l'urgence de s'attaquer à la lourdeur de la tâche.

Ensuite, tout au long de l'été, le SEJAT a participé, avec les autres organisations du Front commun, à des actions de visibilité lors de différents festivals partout sur le territoire. Que ce soit à Amos au Festival H2o, au Festival western de Malartic ou à la Foire gourmande de Ville-Marie, le SEJAT a procédé à la distribution de tracts, de ballons et de friandises glacées à la population afin de l'informer sur les demandes syndicales concernant entre autres le salaire, la retraite, les assurances, les droits parentaux, les disparités régionales et démystifier les propos tenus par le gouvernement

Cette tournée des festivals s'est terminée par un rassemblement à la place de la citoyenneté et de la coopération de Rouyn-Noranda dans le cadre du FME.

Nous avons alors eu droit à trois prestations musicales faites par des membres des différentes organisations. Le SEJAT a été brillamment représenté par la performance époustouflante de Mathew James Mac Donald, enseignant à l'école secondaire d'Iberville.

Vous pouvez découvrir cet artiste sur Youtube en utilisant ce code QR.



Le 13 octobre dernier, tout juste avant leur rencontre à Val-d'Or, les membres du conseil régional du SEJAT sont allés manifester devant le CSSOB. La lenteur des négociations et le manque d'ouverture de la partie patronale face aux demandes syndicales sur la composition de la classe et l'allègement de la tâche ont été bruyamment dénoncés.





Manifestation à Québec le 10 juin 2023



Manifestation du Front commun à la Foire gourmande de Ville-Marie le 19 août 2023



Manifestation du Front commun au Festival H2o d'Amos le 16 juillet 2023



Manifestation du Front commun au Festival western de Malartic le 16 août 2023



Manifestation du Front commun au FME de Rouyn-Noranda le 3 septembre 2023

Cette année encore, l'AREQ n'a pas prévu venir dans la région pour donner une session de préparation à la retraite. Par contre, pour les personnes intéressées, rien ne vous empêche d'assister à une autre session. Les inscriptions se font sur le site internet de l'AREQ au : www.areq.lacsq.org

Voici les sessions disponibles:

Sessions en présentiel

Québec (Rive-Sud) :	17-18 novembre 2023
Trois-Rivières :	1 ^{er} -2 décembre 2023
Sherbrooke :	23-24 février 2024
Gatineau :	15-16 mars 2024
Boucherville :	5-6 avril 2024

Sessions en virtuel

Pour ce qui est des sessions virtuelles, vous devez également vous inscrire sur le site internet de l'AREQ. Le coût est de 50 \$ pour les membres (pas de frais supplémentaires pour la personne conjointe). Voici les détails pour celles-ci (voir le site internet de l'AREQ pour plus d'information) :

Sujets traités (un choix possible par sujet)	Automne 2023	Hiver 2024
Adaptation psychosociale et santé Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 4 octobre 2023	Mardi 16 janvier 2024
Questions juridiques Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 11 octobre 2023	Mardi 23 janvier 2024
Assurances Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 18 octobre 2023	Mardi 30 janvier 2024
Questions financières Mercredi de 19 h à 20 h 30	Mercredi 1 ^{er} novembre 2023	Mardi 6 février 2024
Régimes de retraite Samedi de 9 h à 11 h 30	Samedi 4 novembre 2023	Samedi 10 février 2024

Ces séances ne sont pas disponibles en rediffusion

Vidéoconférence (ouvert à tous)

L'AREQ est fière de vous offrir une vidéoconférence de préparation à la retraite intitulée Préparer ses finances pour la retraite : il n'est jamais trop tôt. Que l'on soit en début, en milieu ou en fin de carrière, il peut être avantageux de s'intéresser à la préparation de sa retraite.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour participer gratuitement à cette vidéoconférence via l'outil d'inscription en ligne, sous le menu Se préparer à tout âge.



Le 23 septembre dernier, c'est plus d'une quarantaine de représentantes et représentants de tous les districts du SEJAT qui se sont joints à la grande manifestation du Front commun qui regroupait une véritable marée humaine avec plus de 100 000 personnes à Montréal, venue dénoncer les offres indécentes du gouvernement et lui signifier qu'il est temps de prendre soin des services publics!

L'événement a été organisé conjointement par la FTQ, la CSN, l'APTS et la CSQ à laquelle nous sommes affiliés.

Moins de 48 heures après la manifestation monstre, la présidente du conseil du trésor, madame Sonia Lebel, a annoncé que le gouvernement était prêt à prioriser ses demandes et à démontrer de l'ouverture, chose qui n'avait pas été faite depuis le début.

Nous devons continuer d'être mobilisés et de maintenir la pression afin d'obtenir des gains considérables dans la négociation de notre convention collective.



Front commun à Montréal



Manifestation du Front commun - 23 septembre 2023
Photo prise à l'arrivée à l'aéroport régional de Rouyn-Noranda



**REJOIGNEZ-NOUS
SUR FACEBOOK**

**CONSULTEZ
NOTRE SITE WEB**

www.sejat.ca

Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, les paramètres de la tâche des enseignantes et enseignants ont changé.

Au 15 octobre, la direction de votre école vous aura remis votre tâche officielle en vous reconnaissant du temps sur une base annuelle pour différents aspects de votre travail.

Vous devrez ensuite compiler les heures réellement effectuées afin d'en tenir le compte. Le fait de les consigner dans un registre vous permettra de ne pas dépasser les heures qui vous sont reconnues et servira à justifier votre moyenne de 30 heures à effectuer à l'école chaque semaine.

La FSE a élaboré un outil qui vous permet de compiler les heures pour lesquelles vous êtes assignés par votre direction ainsi que toute autre tâche pour laquelle on vous a attribué du temps.

L'application Appliprof, est la même que celle qui sert à compiler vos heures de formations.

Un tutoriel qui explique pas à pas la façon de procéder est disponible sur le site internet du SEJAT (www.sejat.ca) pour les différents secteurs d'enseignement.



Journée mondiale des enseignants (JME)

Jeudi le 5 octobre dernier, le monde entier a célébré la journée mondiale des enseignantes et des enseignants. Saviez-vous que cet événement international a été proclamé en 1994 par l'UNESCO, dans le but de mettre de l'avant le grand pas effectué en faveur des enseignants le 5 octobre 1966 ? Ce jour-là, la recommandation énonçant les droits et devoirs des enseignants, de même que plusieurs normes internationales, a été adoptée. En 1997, une recommandation du même genre a été entérinée pour l'enseignement supérieur.

Le SEJAT a célébré la journée mondiale des enseignantes et des enseignants en effectuant une tournée de ses six districts. Des sacs de popcorn de la compagnie régionale *Monsieur s'éclate* ont été distribués aux membres afin de souligner leur contribution essentielle en éducation. L'accueil des enseignants a été des plus chaleureux et les sourires étaient nombreux!

Certains districts ont également organisé des activités à la fin de la journée. Ce fut le cas à Rouyn-Noranda, Senneterre et Chibougamau, où les enseignants sont venus fêter en grand nombre.

Sur notre territoire, l'événement a bénéficié d'une belle couverture médiatique. Avec des entrevues au TVA Nouvelles et à la radio de Radio-Canada, le SEJAT est heureux d'avoir pu mettre en lumière l'excellent travail de ses membres tout en rappelant l'urgence de leur offrir des conditions gagnantes pour favoriser la réussite de leurs élèves.



5 octobre à la Baie-James



5 octobre à l'Harricana



5 octobre à Lac-Abitibi



5 octobre à Jean-Emmanuel-Alfred





5 octobre au Lac-Témiscamingue



5 octobre à Rouyn-Noranda



5 octobre à Rouyn-Noranda

Félicitations Francis et bonne continuité!



Francis Noël occupe son siège de conseiller syndical au sein du SEJAT depuis le 14 octobre 2003! Les districts qui lui sont attribués sont Jean-Emmanuel-Alfred et Harricana. Il a aussi déjà desservi la Baie-James.

Nous sommes très choyés et très heureux de compter une personne comme Francis parmi nous!



Les bonnes priorités?

Alors que nous sommes sans contrat de travail depuis le 1er avril et que les négociations s'étirent, le ministre de l'Éducation choisit de consacrer les prochaines semaines, voire les prochains mois, à sa grande priorité: le projet de loi n°23!

À la FSE-CSQ, nous sommes d'avis que le gouvernement ne met pas ses priorités aux bonnes places. Rappelons-le, le ministre va beaucoup plus loin que de permettre un meilleur accès aux données dans le réseau de l'éducation; il souhaite la mise en place d'un «institut d'excellence» qui, sans réelle indépendance, sera à la merci des nombreuses modes pédagogiques et des commandes des ministres successifs. Allant à l'encontre des garanties accordées par son prédécesseur, il voudrait même donner le droit au ministre de l'Éducation d'imposer des sujets de formation pour tous les enseignants et enseignantes du Québec!

La FSE-CSQ s'est d'ailleurs exprimée en commission parlementaire sur les différentes dispositions de ce projet de loi qui sont à l'opposé d'une réelle valorisation de notre profession et de notre expertise professionnelle. À ce propos, vous êtes invités à écouter et à partager cette [capsule vidéo](#) qui reprend l'essentiel des échanges avec les parlementaires concernant la formation continue. La FSE-CSQ a eu l'occasion de souligner à grands traits que les enseignantes et enseignants veulent choisir les activités de formation qui leur conviennent en fonction de leurs besoins et de ceux de leurs élèves, et qu'ils ne veulent surtout pas être à la merci des modes.

Pour en apprendre plus sur les répercussions du projet de loi sur votre travail, Stéphane Allaire, de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), en fait une excellente synthèse. De plus, notre vice-présidente Brigitte Bilodeau, première vice-présidente et responsable des dossiers pédagogiques, a participé à un épisode du balado [Prendre les devants](#), consacré au projet de loi.

Bien qu'on se serait bien passé de cette perte d'énergie, tout comme [bon nombre de professeures et professeurs universitaires qui s'inquiètent également de ses répercussions négatives sur notre profession](#), la FSE-CSQ ne ménagera aucun effort pour influencer les décisions que prendront les parlementaires pouvant avoir une incidence importante sur le quotidien des enseignantes et enseignants.

Source : Site Internet de la FSE, onglet *Grands dossiers* : <https://fse.lacsq.org/grands-dossiers/projet-de-loi-23/>



Le 1^{er} juillet 2021, s'amorçait le premier cycle de deux ans de l'article 22.0.1 de la Loi sur l'instruction publique (ci-après la « LIP ») concernant l'obligation pour l'enseignant de suivre au moins 30 heures d'activités de formation continue d'ici le 30 juin 2023. Après cette date, il était possible pour les directions d'établissement d'effectuer une reddition de comptes afin de s'assurer du respect de cette obligation de 30 heures de formation continue. Actuellement, aucun problème ne nous a été signalé concernant cette reddition de comptes. Il est important de souligner que la direction dispose d'une grande marge de manœuvre sur le « comment » peut se faire la reddition de comptes en vertu de l'article 96.21 de la LIP. Cependant, cette reddition de comptes ne peut se faire qu'à l'échéance d'un cycle de deux ans, et non pas de façon périodique en cours de cycle.

Pendant la durée de ce premier cycle de deux ans, plusieurs enseignantes et enseignants ont aussi communiqué avec nous concernant l'imposition de formations obligatoires par les directions d'établissements. Les syndicats et les centres de services avaient une interprétation opposée par rapport à l'imposition de formations par la direction et plusieurs griefs avaient été déposés pour différentes situations. Deux décisions arbitrales ont été rendues récemment sur la question. Dans les deux décisions, les arbitres en arrivent à la conclusion que « l'obligation de participer à un minimum de 30 heures de formation continue correspond au seuil à atteindre par l'enseignant. Cette obligation n'a pas pour effet de limiter le droit de direction de l'employeur d'imposer de la formation organisationnelle en autant que ce droit ne soit pas exercé de façon abusive, arbitraire, déraisonnable ou de mauvaise foi. » Les syndicats des deux dossiers concernés ont déposé un pourvoi en contrôle judiciaire afin de contester les sentences.

Dans l'attente d'un jugement de la Cour supérieure, nous continuerons nos revendications pour contrer l'imposition de formations obligatoires. Cependant, il est important de garder en tête que les deux décisions rendues donnent actuellement raison aux CSS.

Nous continuerons de vous informer des développements dans ce dossier.

Une offensive professionnelle

Maîtres de notre profession !



Engagez-vous qu'ils disaient !

Le **24 novembre prochain**, des élèves du **secondaire qui aiment s'engager** provenant des 6 districts du SEJAT se réuniront à l'école d'Iberville de Rouyn-Noranda dans le cadre de l'événement **J'OSE**. La fondation Monique Fitzback, OXFAM-Québec et Amnistie Internationale se joindront à des organismes locaux pour donner des ateliers et tenir des kiosques. C'est une journée complète d'activités en lien avec l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie qui culminera en une plénière où les jeunes auront l'occasion d'élaborer un projet d'engagement à mettre en place dans leur milieu.

Tous les **coûts sont pris en charge par l'organisation**, tant pour les élèves que les accompagnateurs. Vous avez envie de participer ou vous connaissez un collègue qui serait intéressé? Utilisez le code QR pour compléter votre inscription! Au plaisir de vous y voir!

Horaire

AM : ateliers

Dîner : conférence sur l'engagement

PM : élaboration du projet

Si votre carte d'adhésion syndicale n'a pas encore été signée. Nous vous invitons à le faire en ligne en numérisant le code QR ci-dessous



Merci!

ACTUALITÉ SEJAT

Responsable:

Claude Trépanier

Montage:

Francine Boucher

Collaboration:

Cindy Lefebvre

Claude Trépanier

Marie-Millie Dessureault

Marc-André Gagnon

sejat
Syndicat de l'enseignement
de la Jamésie et de l'Abitibi-
Témiscamingue (FSE-CIQ)

**alliance
engagement
jeunesse**

JOSE

POUR LES ADULTES ACCOMPAGNEURS
1 accompagnateur pour 10-15 élèves

QUOI?
C'est une journée festive faisant la promotion des valeurs d'écologie, de pacifisme, de solidarité et de démocratie.

OÙ?
ÉCOLE D'IBERVILLE
ROUYN-NORANDA

POUR QUI?
Élèves du secondaire qui sont intéressés à s'impliquer.

Coût?
Notre comité prend en charge les coûts de repas, de transport, d'inscription et d'hébergement s'il y a lieu.

QUAND?
24 NOVEMBRE 2023

HORAIRE PRÉLIMINAIRE
8h30 à 9h00: Accueil
9h00 à 10h15: Atelier 1
10h15 à 10h30: Pause
10h30 à 11h45: Atelier 2
11h45 à 12h15: Dîner
12h15 à 13h00: Table ronde
13h00 à 15h00: Préparation du projet

Formulaire
d'inscription!

Pour plus d'informations
ALLIANCE-JEUNESSE.CA

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**

**OXFAM
Québec**

ACTES

Fondation
Monique
Fitzback